

Recommandé
Monsieur le Juge d'Instruction Cantonal
Jacques Antenen
Rue du Valentin 34
1014 Lausanne

Orzens, le 26 août 2001

PE01.008664-NCT
Instruction de la Plainte pénale contre Gilbert Laurent, Préposé aux Faillites
Litige avec la Commission Foncière

Monsieur le Juge d'Instruction,

Dans le cadre de mon étude du dossier mentionné en marge, j'ai sollicité la Commission Foncière de me fournir différentes copies de correspondances qui ont eu lieu entre l'Office des Poursuites et faillites d'Yverdon-les-Bains et ledit Organisme.

La Commission Foncière a refusé de donner suite à ma requête en me priant d'intervenir par votre intermédiaire.

J'avoue être très surpris en tant que concerné principal, d'une telle décision qui attise ma suspicion quant aux échanges intervenus entre ces deux Offices, pour le démantèlement de mes domaines et les ventes qui ont suivi.

Je vous saurais gré de procéder donc à la demande en question et également d'exiger de vous fournir toutes les pièces concernant ce dossier, depuis le moment où des problèmes sont intervenus dans les années 1990, alors que mon père était encore propriétaire.

Vous remerciant par avance de votre promptitude à donner suite à cette requête, je vous prie de croire, Monsieur le Juge d'Instruction, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Burdet

Annexes : ma demande du 14.8.2001 à CF
copie lettre CF du 20.8.2001

Copies : voir annexe

Copies : M. le Président de la Confédération Moritz Leuenberger, Berne
Mme la Conseillère Fédérale Ruth Metzler-Arnold, Cheffe Dépt de la Justice, Berne
M. le Président du Grand Conseil Vaudois Pierre Rochat, Lausanne
M. Claude Ruey, Conseiller d'Etat, Le Château, Lausanne
M. le président du Tribunal Cantonal, Raymond Grec, Lausanne
Appel au peuple, M. Gerhard Ulrich, St-Prex
Dossier Presse